

<http://snapatsi.fr>

Le SNAPATSI a participé aux réunions de présentation du projet de loi de finances 2013 des 2 et 4 octobre dernier présentées par le Ministre de l'Intérieur.

Le Ministre a rappelé que malgré un contexte budgétaire difficile, l'une des priorités du gouvernement porte sur la sécurité, et que de ce fait il a été mis fin à la RGPP dans ce domaine.

Points évoqués lors de ces réunions concernant les PATS :

Recrutements

Il est prévu un recrutement de 1071 agents en 2013, tous les départs à la retraite étant remplacés dont 286 recrutements au titre de la substitution des personnels actifs par des personnels de soutien. Le ministre a annoncé la poursuite de celle-ci, ce qui permettra le recentrage des actifs sur leur cœur de métier.

Le SNAPATSI se réjouit que cette politique de substitution inscrite en point n°4 dans les 20 mesures d'accompagnement pour la filière administrative soit poursuivie. Le SNAPATSI a demandé, conformément à la mesure n°20, que le comité de suivi se réunisse au moins 2 fois par an.

Statutaire et indemnitaire

Des mesures catégorielles seront mises en place pour les personnels administratifs et techniques à hauteur de 4 M€ par :

- le repyramidage des corps
- l'échelon spécial de la catégorie C
- la création du 3^{ème} corps interministériel de la catégorie A

Pour les personnels scientifiques, une revalorisation du régime indemnitaire à hauteur de 1,6 M€ et la mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats ont été annoncées.

Concernant la filière scientifique, le SNAPATSI déplore le manque d'avancées des conclusions actées lors des groupes de travail.

Points évoqués pour tous les corps :

Action sociale

320 nouveaux logements ont été réservés pour l'année 2013 et 7,5 M€ ont été consacrés à la réservation de berceaux.

Immobilier

Plusieurs projets sont en cours dont le relogement de la PJ Paris aux Batignolles et le relogement de l'Hôtel de Police du 13^{ème} arrondissement suite à l'incendie.

Autre projet à l'étude, le relogement du Laboratoire de Police Scientifique de Paris.

Mutualisation

Le Ministre souhaite qu'une réflexion soit menée sur un nouveau dispositif de répartition de la PRE.

Un groupe de travail Police Nationale / Gendarmerie Nationale est mis en place sur le sujet de la mutualisation avec pour grands axes :

- les achats
- la formation
- la logistique
- les moyens d'information et de communication

Bureau National
01.55.34.33.20

LE SNAPATSI PARTICIPERA ACTIVEMENT À LA JOURNÉE DE TRAVAIL

ORGANISÉE LE 18 OCTOBRE PAR LE DGPN OÙ TOUS LES SUJETS CI-DESSUS SERONT ÉVOQUÉS

**B
U
D
G
E
T
2
0
1
3**